## Compte rendu de la réunion mensuelle du groupe < Urbanisme> du CIQ de Sainte-Anne du 24 juin 2019

Présents: BEERLAND Damien, BERNON Philippe, BRUSONE Monique, CONCEPRIO Michel, de LAURENTIS Florence, FURSTOSS Roland, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, MENARD Jean Pierre, MONROSIER Alain, MONROSIER Dominique, MOREL Marie, PINON Benoit, SOUMIREU Bernard, M et Mme TROVATELLO, VENTRE Jean Claude.

Cette réunion est la dernière avant les vacances d'été. Elle s'est tenue à l'extérieur, dans la cour, toutes les salles de la Maison de Quartier étant occupées pour d'autres réunions.

Le dernier évènement concernant notre Groupe était l'Assemblée Générale du CIQ de Ste Anne du 19 juin à laquelle assistait notre Maire des 6/8 M. Yves MORAINE.

## Déroulé:

Claude GUILHEM donne lecture de plusieurs textes dont certains figurent en P.J

- Texte introductif à l'A.G du CIQ du 19 juin 2019.
- Message de Gilles BANI Expert : "Le point important qui apparaît dans les réserves à la rubrique risque et concerne les OAP est la demande de prise en compte des risques dans ces OAP. Cela condamne l'urbanisation sur l'OAP, à mon avis, car je ne vois pas quel hydraulicien sérieux peut garantir l'installation de milliers de personnes dans une zone à risque fort...."
- Message de Me FOUILLEUL Avocat : "La Commission d'enquête émet la réserve suivante sur l'OAP de la Cité Radieuse qui est une bonne nouvelle : Instaurer un périmètre d'attente sur le secteur de la Cité Radieuse pour laisser le temps de la réflexion pour des études nouvelles et complémentaires et d'engager une large consultation de la population, l'UDAP, le CIQ de Ste Anne, St Giniez, les riverains, les représentants de l'UNESCO, les Conseils Syndicaux de la Cité le Corbusier et du Brasilia... pour aboutir à un projet partagé."...
- Message de Me CAVIGLIOLI Avocat : "J'ai procédé à une analyse rapide du rapport de la Commission d'enquête. Il en ressort qu'elle émet un avis favorable sur le projet PLUi, mais émet une réserve sur l'OA N° MRS-04 dont les éléments essentiels sont :
  - \*Instaurer un périmètre d'attente sur l'l'OAP (c-à-d geler sa mise en œuvre)
  - \*reprendre entièrement l'OAP en étroite concertation avec, notamment, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (service de l'Etat DRAC dans le Département), les représentants de l'Unesco et les Conseils Syndicaux du Corbusier et du Brasilia.
  - \*supprimer les zones SUCm1 et SUCm2 (trop hautes, trop d'emprise au sol, trop peu d'espaces verts);
  - \*supprimer les emplacements réservés pour voirie de l'avenue Maupassant et Marie de Sormiou. \*Prise en considération stricte du plan de gestion (en non plus seulement du périmètre

Je vous rappelle à cet égard que la jurisprudence considère que si une réserve n'est pas levée, cela transforme l'avis favorable en avis défavorable, ce qui ouvre la voie à une possible annulation contentieuse.

Il s'agit donc à mon sens d'un excellent rapport qui préserve totalement vos intérêts et qui va aussi loin que la Commission d'Enquête peut raisonnablement aller"

- Message de Bernard EIGLIER "Défense du Quartier de St Barnabé a/s d'une manifestation organisée dans ce Quartier le 18 mai **contre la "bétonisation".** 

Philippe BERNON et Bernard SOUMIREU reviennent sur leur intervention lors de l'Assemblée Générale du CIQ. Monsieur le Maire n'a pas répondu à la demande réitérée de concertation. Seule réponse : si vous avez des recours à formuler, bien entendu vous avez toute liberté de le faire. Ce qui en l'état de la situation de ce dossier ne saurait nous

satisfaire et nous attendons de nouvelles évolutions. Dans l'attente il est convenu que le CIQ interviendra auprès des Elus pour rappeler notamment les 5 axes principaux (5 domaines) reprenant nos principales revendications.

M et Mme TROVATELLO, Carrosserie dans l'espace REGGIO, ont participé à cette réunion et nous ont fait part de leur situation en tant que professionnels concernés par cette OAP et nous les en remercions.

Une réunion des Maires de l'Espace concerné doit se tenir le lundi 8 juillet. M. Bernard SOUMIREU a réitéré la nécessité d'agir comme nous l'avons fait jusqu'à présent, toutes "les entités" réunies au sein du Groupe qui a été créé sous l'égide du CIQ, dont c'est la vocation.

Dès lors, ou bien la suite est conforme aux orientations données par la Commission d'Enquête et nous répondrons présents à toutes réunions de concertation, et nous pouvons penser que le bon sens et la raison l'emporteront dans une optique d'action commune, ou bien ce n'est pas le cas et nous sommes prêts à envisager la solution judiciaire, si nécessaire, tout en espérant ne pas y avoir recours.

Nous restons, bien entendu, attentifs à toutes les évolutions qui prendront en compte les vœux des populations des habitants du Quartier de Ste Anne.

Qu'il me soit permis avant de terminer ce compte rendu, de remercier une nouvelle fois tous les membres du Groupe "Urbanisme" qui se sont impliqués avec beaucoup de conviction et de savoir-faire afin d'agir efficacement dans l'intérêt général de notre Quartier et de ses habitants

La réunion a été clôturée aux environs de 20h30.

Cordialement.

Claude Guilhem